

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Théologie**

Organisé par:

REL11BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Se préparer au mieux pour aborder la formation proposée en Master en Théologie en vue de **devenir un citoyen-acteur expert du religieux, critique et responsable, capable d'éclairer les questionnements de sens et les recherches spirituelles au sein des sociétés contemporaines**, tel est le défi que l'étudiant en bachelier en sciences religieuses se prépare à relever. Notre époque voit l'émergence de questions cruciales pour l'humanité : choc de cultures, progrès scientifiques et techniques, problèmes éthiques complexes et inédits, violence engendrée par les dérives religieuses sectaires et fanatiques comme par les exclusions sociales et économiques. La Faculté de théologie et d'étude des religions ouvre un espace où il est possible d'apprendre à réfléchir sur ces questions (rapports entre foi et science, religion et culture, christianisme et pluralisme religieux...) à partir des ressources de la tradition chrétienne, et plus largement d'autres traditions religieuses.

Le programme de bachelier en sciences religieuses vise à poser les bases d'une réflexion en théologie et en sciences des religions. L'étudiant s'y confronte avec les fondements de la pensée théologique ; il se familiarise avec les instruments de travail lui permettant d'aborder avec rigueur les textes de la Bible et de la tradition, l'enracinement historique des questions, et les penseurs actuels qui tentent d'y répondre. L'accent est mis sur l'apprentissage des méthodes de travail spécifiques aux grands domaines de la religion.

D.4. S'outiller pour favoriser son auto-apprentissage et un développement personnel tout au long de la vie

E. Communiquer sa réflexion théologique

E.1. Faire le compte rendu d'un livre de théologie, avec une appréciation critique

E.2. Rédiger une réflexion théologique sur une question ayant trait à la foi chrétienne

E.3. Synthétiser des apports provenant de diverses sources pour construire une argumentation cohérente

E.4. Structurer les résultats d'une recherche et en faire un exposé oral

E.5. Utiliser des moyens de communication appropriés (écrit, oral, audio-visuel, nouveaux médias)

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en sciences religieuses totalise 180 crédits répartis sur trois blocs annuels (3 x 60 crédits). Il comporte une majeure de 150 crédits et une mineure ou un approfondissement de 30 crédits (2 x 15 crédits répartis en 2e et en 3e bloc annuel).

La **majeure en sciences religieuses** est composée de :

- l'initiation aux différents domaines de la théologie et des sciences des religions ;
- l'initiation à la philosophie et aux sciences humaines ;
- l'initiation aux langues anciennes ;
- un cours d'anglais et un séminaire de lecture de textes théologiques anglais ;
- une initiation à la méthodologie de la théologie, un stage d'observation et un travail de fin de bachelier ;
- des cours à choisir dans les matières : Nouveau Testament, histoire du christianisme, ecclésiologie ou théologie pratique, théologie sacramentaire, éthique, philosophie.

Le premier bloc annuel du programme ne comporte que des cours obligatoires (60 crédits), assurant une introduction aux disciplines de base tant en théologie, méthodologie, qu'en philosophie et en sciences humaines.

À partir du second bloc annuel, l'étudiant est invité à ouvrir ses horizons intellectuels et à compléter sa majeure par le choix d'une **mineure ou un approfondissement** : soit un approfondissement en sciences religieuses (théologie chrétienne), soit la mineure en sciences des religions (complément disciplinaire), soit une mineure dans une autre faculté de l'Université (par exemple, la mineure en philosophie ou dans d'autres sciences utiles pour le travail en théologie).

Une spécialisation progressive du cursus de l'étudiant est par ailleurs envisageable en vue d'une admission en EBIB2M *Master en études bibliques*. Les titulaires du bachelier en sciences religieuses ont un accès immédiat au THEO2M *Master en théologie* et au SREL2M *Master en sciences des religions*.

REL11BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

● Obligatoire

✂ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025

○ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante

⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante

△ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante

■ Activité avec prérequis

🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange

🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

○ Majeure du bachelier en sciences religieuses (150 crédits)

Le programme de la majeure en sciences religieuses comporte des cours obligatoires et des cours au choix. Les cours obligatoires se donnent principalement en 1er bloc annuel. En complément des cours obligatoires, l'étudiant suivra des cours au choix pour atteindre 45 crédits annuels en 2ème et 3ème blocs annuels de la majeure.

o Théologie, sciences humaines et sciences des religions (122 crédits)

o Théologie (50 crédits)

○ LRELI1110	Introduction à la Bible : Ancien Testament	Matthieu Richelle	ES [q1] [30h] [5 Crédits]	X		
○ LRELI1120	Introduction à la Bible : Nouveau Testament	Geert Van Oyen	ES [q2] [30h] [5 Crédits]	X		
○ LRELI1130	Introduction à la foi chrétienne	Paulo Jorge Dos Santos Rodrigues				

Bloc
annuel

1 2 3

⌘ LRELV1341	Nouveau Testament A		
-------------	---------------------	--	--

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

- > Mineure en droit (accès) [prog-2024-minadroi]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [prog-2024-minanti]
- > Mineure en architecture [prog-2024-minarch]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [prog-2024-minarke]
- > Mineure en information et communication [prog-2024-mincomu]
- > Mineure en criminologie [prog-2024-mincrim]
- > Mineure en culture et création [prog-2024-mincucrea]
- > Mineure en culture scientifique [prog-2024-minculcsts]
- > Mineure en développement et environnement [prog-2024-mindenv]
- > Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (*) [prog-2024-mindd]
- > Mineure d'accès au master en économie [prog-2024-minecon]
- > Mineure en études européennes [prog-2024-mineuro]
- > Mineure en études de genre [prog-2024-mingenre]
- > Mineure en gestion (initiation) [prog-2024-minogest]
- > Mineure en histoire [prog-2024-minhist]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [prog-2024-minhuso]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [prog-2024-minislam]
- > Mineure en philosophie [prog-2024-minfilo]
- > Mineure en études médiévales [prog-2024-minmedi]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (*) [prog-2024-minmpme]
- > Mineure en musicologie [prog-2024-minmusi]
- > Mineure en droit (ouverture) [prog-2024-minodroi]
- > Mineure en économie (ouverture)

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

RELI1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Le programme de la majeure en sciences religieuses comporte des cours obligatoires et des cours au choix. Les cours obligatoires se donnent principalement en 1er bloc annuel. En complément des cours obligatoires, l'étudiant suivra des cours au choix pour atteindre 45 crédits annuels en 2ème et 3ème blocs annuels de la majeure.

○ Majeure du bachelier en sciences religieuses

Le programme de la majeure en sciences religieuses comporte des cours obligatoires et des cours au choix. Les cours obligatoires se donnent principalement en 1er bloc annuel. En complément des cours obligatoires, l'étudiant suivra des cours au choix pour atteindre 45 crédits annuels en 2ème et 3ème blocs annuels de la majeure.

<input checked="" type="radio"/> LRELI1190 [30h] [2]	Histoire du christianisme : Critique historique	Luc Courtois	[q2] [15h] [2] Crédits
<input type="radio"/> LFILO1170	Anthropologie philosophique	Nathalie Frogneux	[q2] [45h] [5] Crédits
<input type="radio"/> LFIAL1130	Introduction historique à la philosophie & Philosophie et éthique de l'environnement	Nathalie Frogneux Jean Leclercq	[q1] [45h] [5] Crédits
<input type="radio"/> LCOPS1125	Psychologie et psychologie sociale	Coralie Buxant Olivier Corneille Karl-Andrew Woltin	[q2] [30h] [3] Crédits

o Langues anciennes et moderne

o Grec biblique

<input type="radio"/> LRELI1180A	Introduction au grec biblique	Beatrice Bonanno	[q1] [30h] [3] Crédits
<input type="radio"/> LRELI1180B	Introduction au grec biblique	Beatrice Bonanno	

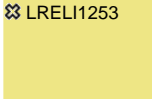
RELI1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Le programme de la majeure en sciences religieuses comporte des cours obligatoires et des cours au choix. Les cours obligatoires se donnent principalement en 1er bloc annuel. En complément des cours obligatoires, l'étudiant suivra des cours au choix pour atteindre

⌘ LREL1253



⌘ LFIAL1180

RELI1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Le programme de la majeure en sciences religieuses comporte des cours obligatoires et des cours au choix. Les cours obligatoires se donnent principalement en 1er bloc annuel. En complément des cours obligatoires, l'étudiant suivra des cours au choix pour atteindre 45 crédits annuels en 2ème et 3ème blocs annuels de la majeure.

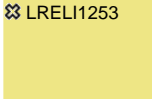
o Majeure du bachelier en sciences religieuses

Le programme de la majeure en sciences religieuses comporte des cours obligatoires et des cours au choix. Les cours obligatoires se donnent principalement en 1er bloc annuel. En complément des cours obligatoires, l'étudiant suivra des cours au choix pour atteindre 45 crédits annuels en 2ème et 3ème blocs annuels de la majeure.

o Théologie, sciences humaines et sciences des religions**o Théologie**

● LRELI1272	Patrologie	Marie Pauliat
-------------	------------	---------------

⌘ LREL1253



RELI1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute [information](#) relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil](#)963s7'g /F3 12801.60ir28-1 22ielgique). Pour toute

PÉDAGOGIE

Le programme est pensé pour favoriser l'approche (inter)active par les étudiants des diverses disciplines théologiques.

En premier bloc annuel, le cours de méthodologie générale et le séminaire de méthodologie de la théologie visent un accompagnement optimal du groupe des étudiants et de chacun en particulier.

Toujours en premier bloc annuel, une initiation théorique et pratique aux instruments de travail de base, par exemple aux sources accessibles à la bibliothèque et sur internet, (avec réalisation de travaux de groupes supervisés supposant la découverte de contenus de savoir) sera assurée par les enseignants de la plupart des disciplines, et ce, à l'intérieur de chacun des cours d'introduction, assurant dès le départ un rapport actif au travail théologique.

En deuxième bloc annuel, un cours de méthodologie complète la formation reçue en premier bloc annuel.

Dans la plupart des cours, les activités prévoient un volume de travail conséquent permettant de développer une pédagogie active initiant l'étudiant à une approche participative pour les diverses disciplines théologiques et en sciences des religions.

Certains cours du bachelier peuvent être suivis "à distance" à l'aide de la plate-forme interactive Moodle. Le choix de ces cours pourra aller jusqu'à une année de 60 crédits et doit nécessairement être validé par le responsable de programme à l'inscription. Dans ce cas, ces cours seront obligatoirement évalués sur place par oral et/ou écrit.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

SSH/TECO/TEBI

Dénomination

Commission d'enseignement en théologie et études bibliques
(TEBI)

Faculté

Faculté de théologie et d'étude des religions (TECO)

Secteur

Secteur des sciences humaines (SSH)

Sigle

TEBI

Adresse de l'entité

Grand Place 45 - bte L3.01.01
1348 Louvain-la-Neuve

Responsable académique du programme: [Matthieu Richelle](#)

Jury

- Président: [Matthieu Richelle](#)
- Secrétaire: jean-pascal.gay@uclouvain.be

Personne(s) de contact

- Secrétariat: [Pascale Hoffmann](#)